

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal réuni, en séance publique, en Mairie **le vendredi 8 juin**, à 19 Heures 30,

PRESENTS : Mme BERNARD Françoise, Mme MONIER Isabelle, M. COUEIGNAS Jacques, M. DUZELIER Cédric, M. PLASSE Yves, Mme AUPETITALLOT Valérie (arrivée à 20 h 35)

ABSENTS (excusés) : M. TROIS-VALETS Gilles, M. SERRE Pascal

ABSENT : M. CHAMBON Jean Pierre,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MONIER Isabelle

a pris les décisions suivantes :

1) Approbation des derniers comptes rendus

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 30 mars 2018 et du 27 avril 2018.

2) Adhésion au SIAREC

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de demander son adhésion au SIAREC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand) permettant ainsi de lui transférer la compétence optionnelle « assainissement collectif » (collecte, transport et traitement des eaux usées) à compter du 1er janvier 2019.

3) Modification de la délibération SATESE/ADIT

Les élus décident de compléter la délibération du 30 mars 2018 portant résiliation de la convention SATESE au 1^{er} janvier 2018 en raison de son intégration dans l'offre ADIT du Conseil Départemental, en précisant l'offre de service choisie, à savoir : « forfait illimité solidaire SATESE à 1€/habitant/an ».

4) Malfaçons de la RD 104 – suite de la procédure

Le Conseil Municipal décide de poursuivre la procédure déjà proposée, à savoir de redemander aux 2 sociétés EIFFAGE et SEMERAP de trouver une solution amiable. Dans le cas contraire, une procédure contentieuse serait à engager. Ces instructions seront transmises à l'avocate.

5) Point sur le PLU de VASSEL

Suite aux avis très négatifs rendus par les Personnes Publiques Associées (en particulier la CDPENAF et l'Etat), le projet est à reprendre entièrement, le Bureau d'études ayant également commis des erreurs dans certaines terminologies et la réglementation en vigueur.

Sur proposition de Madame le Maire, il a été convenu de ne pas recommencer le travail, qui a déjà été très lourd, et d'abandonner ce PLU. De plus, la Communauté de Communes BILLOM COMMUNAUTE ayant la compétence Urbanisme depuis le 18 mai 2015 et le PLUI devant être adopté dans un an (juin 2019), le Conseil Municipal de VASSEL demande l'intégration directe à ce document. Un courrier sera adressé en ce sens au Président de la ComCom.

Si le document n'est pas approuvé dans ce délai, ce sera les Règles Nationales d'Urbanisme qui s'appliqueront au 1^{er} janvier 2020.

A noter également que le projet de PLUI réalisé par Etudes Actions pointe du doigt les surfaces constructibles qui sont trop étendues, comme la Préfecture.

6) Travaux d'assainissement station et réseaux

Prêt in fine de 200 000 €

Afin de permettre le paiement des factures des travaux de réhabilitation de la station d'épuration et des réseaux dans l'attente du versement de la totalité des subventions en fin de chantier, Madame le Maire propose de souscrire un financement à court terme type ligne de trésorerie ou prêt in fine pour un montant de 200 000 € sur le budget annexe assainissement.

2 banques ont été sollicitées. Seul le Crédit Agricole a répondu.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de souscrire un prêt in fine, auprès de la Caisse de Crédit Agricole sur une durée de 2 ans.

- o Montant : 200 000 €
- o Taux fixe : 0,50 %
- o Paiement des échéances : annuelle
- o 1ère échéance : 15/06/2019
- o Somme des intérêts : 2 000 €
- o Frais de dossier : 200 €

A noter que la mission SPS a été très discrète lors du chantier. Il faudra le solliciter pour savoir ce qui a été fait et ajuster la facturation en conséquence si besoin. La réception des travaux est prévue mercredi 13 juin prochain.

Vote d'une décision modificative

Afin qu'apparaissent dans le budget assainissement les 2 prêts in fine de 100 000 € et 200 000 € et de payer les frais de dossier au Crédit Agricole, le Conseil Municipal décide de voter les crédits supplémentaires suivants :

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
011	61523				Réseaux	10,00
23	2315	10001			Immobilisations corporelles en cours/Installa...	300 000,00
Total						300 010,00

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
70	70611				Redevance d'assainissement collectif	10,00
16	1641	OPFI			Emprunts en euro	300 000,00
Total						300 010,00

Avenant aux travaux

Des travaux supplémentaires au marché s'élèvent à 600 €. Un avenant est approuvé pour ce montant.

Mission Haies

Une plantation de haies est prévue à la station. Une subvention sera demandée auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

7) Cuisine satellite à la salle polyvalente

Le permis de construire ayant tardé à être délivré, les entreprises sont re consultées afin qu'elles actualisent leur devis (plomberie, carrelage). M. PLASSE Yves est en charge de ce dossier.

8) Référent OPAH

Monsieur Yves PLASSE est désigné référent.

9) Stationnement Rue de l'Ecole

République Française

Monsieur DUZELIER fait savoir qu'il y a un problème de stationnement récurrent Rue de l'Ecole. Les véhicules des riverains et des parents d'élèves empêchent le passage des tracteurs. Le même problème est constaté Chemin des Rivailles.

Plusieurs solutions sont proposées :

- Réglementer le stationnement et l'autoriser uniquement sur un côté de la chaussée
- Solliciter un passage plus fréquent de la Gendarmerie

Dans un premier temps, un courrier sera adressé aux riverains rappelant que les permis de construire ont été délivrés avec des aires de stationnement sur leur propriété, en faisant référence aux articles du Code de l'Urbanisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Fait à VASSEL, le 26 juin 2018.

Le Maire,

Françoise BERNARD.